



Commune SUCHY

Demande d'autorisation municipale

avec affichage de la décision

N° 2025-01

Liste non exhaustive : mur de soutènement / place de stationnement / ouvrage technique accessoire (tout ouvrage ou partie d'ouvrage construit séparément pour compléter un ouvrage existant et assurer son exploitation comme citerne à mazout ou réservoir à pellets (selon contenance et/ou l'emplacement) / capteurs solaires (jusqu'à 15,9 m² et selon emplacement, excepté zone village) / fenêtre du type « vélux » ne dépassant pas une surface éclairante de 0,5 m²) / construction de minime importance d'une surface inférieure à 12 m² au sol comme couvert, cabanon de jardin, réduit à outils, véranda / petite adjonction (construction ne nécessitant pas l'inscription d'un nouveau numéro ECA distinct comme fermeture d'une terrasse ou d'un balcon), à confirmer par la Municipalité.

A. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Propriétaire(s) : Cholly Claude

Lieu-dit : Creux des Moulinets

Adresse locale : Chemin du Moulinet N° : 5

Téléphone : +4179.362.8774 Téléfax :

Parcelle n° : 284 N° ECA :

Surface parcelle : 45002 m² Note architectural NRA :

Coordonnées nationales, selon CNS : /

Zone selon plan général d'affectation :

B. CARACTÉRISTIQUES DE L'OUVRAGE

Auteur des plans :

Adresse :

Description de l'ouvrage : Abattage de 5 vieux sapins qui représentent un risque de chute sur la maison. Ces arbres seront remplacés par des arbres fruitiers haut tige.

Façades – matériaux :

Toiture – matériaux :

Coût estimatif des travaux : Frs

Abattage prévu d'arbres ou de haies : non oui

C. SIGNATURES ET ACCORDS

Le(s) propriétaire(s) précité(s) demande(nt) à la Municipalité l'autorisation de construire les travaux décrits dans la présente demande.

Lieu : Suchy Date : 08.02.2015

Signature(s) : C. Kelly

Pour accord, signature du représentant de la PPE (administrateur ou autre) pour autant qu'il ait la qualité de signature :

Lieu : _____ Date : _____

Signature(s) : _____

Accord des voisins directement touchés ou concernés :

Parcelle n°: _____ Signature(s) : _____

Parcelle n°: _____ Signature(s) : _____

Parcelle n°: _____ Signature(s) : _____

Parcelle n°: _____ Signature(s) : _____

Parcelle n°: _____ Signature(s) : _____

Parcelle n°: _____ Signature(s) : _____

à remplir par la Commune

D. DECISION MUNICIPALE

La Municipalité, dans sa séance du 10.02.2015, a décidé d'autoriser l'ouvrage projeté tenant compte du fait qu'il s'agit de travaux de minime importance.

Affichage au pilier public pendant 30 jours,

du 11.02.25 au 10.03.25



Le dossier complet peut être consulté à l'Administration communale

Annexes : Plan de situation (ou copie récente mise à jour) avec l'indication (en rouge) de l'emplacement de l'ouvrage à construire
Plan(s) de l'ouvrage avec indications (cotes, etc.) pour une bonne compréhension

